



102

Le journal de Boissettes

Journal d'informations Municipales

Mars 2017

3, place de Verdun - 77350 Boissettes - Tél.: 01 64 37 83 05 - Fax: 01 64 37 08 97 - Site: www.boissettes.fr - E-Mail: mairie@boissettes.fr

ÉDITORIAL



Chères Boissettaises, chers Boissettais.

Les beaux jours arrivent, bientôt nous tournerons la page de cette période hivernale qui nous aura apporté son lot de bonheur mais aussi de tristesse comme la perte d'êtres - cher ou proche - ainsi Bernard-Yves FOURNIER, conseiller municipal de Boissettes, ainsi Michel MICHALLET, maire de Boissise-La-Bertrand, commune qui accueille nos élèves dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Mais la vie doit reprendre son cours et nous nous devons de continuer à œuvrer au quotidien pour que notre village puisse conserver sa qualité de vie.

Nos dernières rencontres, festives lors des Vœux, sérieuses et appliquées lors de la réunion publique du 27 janvier, par le nombre des participants, par la qualité des échanges ont été une nouvelle occasion de constater s'il en était besoin tout l'attachement que vous portez à votre commune: ce sentiment d'appartenance est un moteur puissant de l'action municipale.

Alors que la présente mandature municipale est à mi-parcours faisons un premier suivi - très synthétique - de quelques engagements pris en 2014:

AU SOMMAIRE:

INFORMATIONS MUNICIPALES

Un Conseil Municipal des Enfants très actif
PLU: Troisième étape franchie
CCAS: Un logement pour les plus de 60 ans
Bilan à mi-mandat

VIE DU VILLAGE

14 janvier, concert de Nouvel An
15 janvier, vœux du Maire
20 janvier, au clocher le temps retrouvé
Les boissettais ont des idées

HOMMAGES

Le Conseil Municipal et l'ABSL en deuil

VIE DES ASSOCIATIONS

L'ABSL rappelle...

ÇA PEUT SERVIR

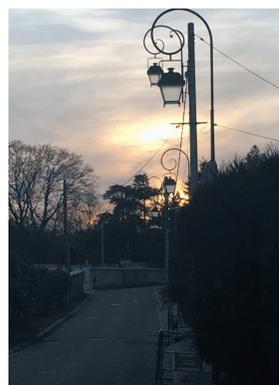
Abattage d'arbre sur terrain privé

PARTENAIRES TERRITORIAUX

PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE
SMITOM

AGENDA

- Préserver le cadre de vie et le développer avec harmonie: c'est toute la philosophie qui est la nôtre lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui sera bientôt opérationnel.
- Défendre les intérêts de Boissettes au niveau de la CAMVS: sont réunis autour de votre maire dix autres maires de petites et moyennes communes. À onze, nous formons ainsi un groupe solidaire et très écouté au sein d'une agglomération qui compte désormais vingt communes.
- Créer une continuité territoriale harmonieuse entre les Uzelles et le centre village, via un urbanisme respectueux de notre patrimoine et de notre cadre de vie: nous avons décidé de garder cet espace en zone verte et étudions la faisabilité d'une exploitation maraîchère bio...
- Aménager le parcours de santé: nous allons engager de nouveaux travaux le plus tôt possible pour tenter d'éviter un nouvel envahissement du parc par les gens du voyage mais restons lucides quant au caractère infranchissable de ces futures réalisations; à moyen terme, par l'urbanisation d'une partie des abords du parc, nous espérons contrecarrer plus sûrement les tentatives d'occupation illicite.
- Favoriser l'animation culturelle et sportive: le soutien actif et financier de la commune envers l'association Sports et Loisirs de Boissettes permet et permettra encore de créer des événements festifs et/ou culturels; nous serions heureux de pouvoir compter sur toujours plus de Boissettaises et de Boissettais pour participer à ces manifestations.
- Maîtriser le budget communal: cela se résume à une fiscalité communale stable, un endettement nul tout en poursuivant un programme ambitieux mais raisonné d'aménagement de notre village.



Toutes les actions municipales, régionales ou nationales sont d'autant plus légitimées que le suffrage populaire est massif: soyons donc nombreux une fois encore pour venir voter lors des présidentielles et des législatives.

Bernard FABRE, Maire

Des lampadaires à crosse et lanterne en cours d'installation rue de la Varenne

PROCHAINES DATES À RETENIR

Les dimanches 23 avril et 7 mai, de 8 heures à 18 heures, Élections présidentielles.

Le lundi 8 mai à 11 heures, Commémoration de la victoire de 1945.

Les dimanches 11 et 18 juin, Élections législatives.

INFORMATIONS MUNICIPALES

UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS TRÈS ACTIF



Le jeudi 17 novembre le nouveau conseil municipal des enfants a élu son maire, Corentin et ses deux adjointes, Tess et Estelle. Bernard Fabre, maire de Boissettes et Mireille Chapus, adjointe de Boissise-La-Bertrand ont veillé au bon déroulement du scrutin.

Durant l'année scolaire 2016/2017 les enfants ont choisi de réaliser plusieurs projets dans les domaines de l'environnement et de la solidarité. Par exemple :

- avec l'accord et l'appui de leurs enseignants ils vont intervenir dans les classes auprès de leurs condisciples pour les inciter à jeter papiers et épluchures dans les corbeilles et non à côté!
- ils réunissent les matériaux nécessaires à la fabrication d'un « hôtel à insectes » avec l'aide de certains parents.
- comme l'an dernier, ils organiseront en juin un goûter - spectacle pour les résidents de la Maison de retraite.

Notre seul regret : pas d'enfant pour représenter Boissettes au CME cette année.

PLU : TROISIÈME ÉTAPE FRANCHIE

Par délibération 2014/60 du 11 octobre 2014, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la décision de doter la commune d'un **PLU - Plan Local d'Urbanisme** - qui définira pour les 20 années à venir les choix d'aménagement et d'urbanisme sur le territoire de Boissettes. La réalisation du dossier, après appel d'offres, a été confiée au cabinet Letellier-Dutertre et Associés.

La première étape, rappelez-vous, était la présentation du **PADD - Plan d'Aménagement et de Développement Durable** - en réunion publique le 10 décembre 2015.

Un an après jour pour jour, le 10 décembre 2016, Madame Grégoire Dutertre a exposé lors d'une deuxième réunion publique les **OAP - Orientations d'Aménagement et de Programmation** - en s'appuyant sur le tableau définissant les différentes zones du territoire, leurs limites et les contraintes à prendre en compte.

Enfin le 26 janvier 2017, le dossier a été soumis pour avis aux PPA - Personnes Publiques Associées -.

Il y a encore plusieurs étapes avant la finalisation du PLU notamment l'enquête publique, la délibération du conseil municipal et la mise à la disposition du public.

Le dossier devrait être finalisé avant la fin de l'année 2017.

Vous pouvez consulter le PPA et les OAP sur www.boissettes.fr rubrique Mairie/Projets ou en mairie.

CCAS : LOGEMENT POUR LES PLUS DE 60 ANS

Si à 60 ans et plus, vous êtes valide et autonome et cherchez un logement, La Résidence « La Chesnaie » à Livry-sur-Seine est peut-être la solution.

C'est un foyer - logement éligible à l'allocation-logement attribuée en fonction des revenus.

Il est accessible à toute personne domiciliée dans l'une des communes de l'Agglomération de Melun Val de Seine.

Contact : 01 60 68 25 21 - lachesnaie142@orange.fr

BILAN À MI-MANDAT



Devant un public attentif lors de la réunion du 27 janvier, le Maire résume les réalisations de l'équipe municipale depuis le début de la mandature puis fait la liste des projets envisagés pour 2017 et les années suivantes.

Il propose ensuite aux participants de faire part de leurs attentes et suggestions.

Principales réalisations de 2015/2016 :

- parking et accès à la mairie et à la salle communale pour les PMR
- Personnes à Mobilité Réduite,
- création de deux appartements bientôt ouverts à la location dans l'annexe de la mairie,
- achèvement du remplacement des canalisations et branchements plomb,
- réfection de l'entrée et de la cage d'escalier de la mairie,
- enfouissement des lignes rue de la Varenne,
- divers travaux à l'église : réparation de la toiture, changement d'une fenêtre de la sacristie,
- abaissement de la puissance électrique nocturne entraînant une baisse de consommation de 35 % et divers travaux d'entretien de voirie et de signalisation.

Le maire précise qu'un projet n'est mis en chantier qu'après obtention d'une dotation des partenaires institutionnels tels l'État (réserves parlementaires), le Département, la CAMVS, le SDESM - Syndicat Mixte des Énergies de Seine-et-Marne.

Pour illustrer son propos, il donne quelques exemples dont le coût réel pour la commune varie de 22 à 60 % du coût total.

Projets envisagés pour les années 2017 et suivantes :

- éclairage en recourant à l'énergie solaire Chemin des Praillons,
- aménagement sous véranda de la nouvelle entrée de la mairie,
- rénovation de la salle communale : cuisine, parquet,
- réfection de la rue des Sables,
- consolidation des berges communales...

La liste n'est pas exhaustive ; le public, invité à s'exprimer, fait surtout part de son inquiétude concernant la venue récurrente des gens du voyage.

D'ici le mois de mai, le maire s'engage à entreprendre des travaux en bordure du parc communal rue de la Varenne pour rendre l'accès plus problématique... mais il reconnaît qu'aucune protection n'est efficace à 100 % et que la solution reste la création d'une aire de grand passage sur le territoire communautaire.

Le support de l'exposé du maire est consultable sur www.boissettes.fr rubrique Mairie/Projets. Notez que les données concernant le budget sont provisoires car non encore validées en Conseil Municipal.

VIE DU VILLAGE

DÉBUT D'ANNÉE FESTIF ET PROMETTEUR: 14 janvier, concert du Nouvel An



Ce concert, désormais traditionnel, offert par Frédérique Bizet, clarinettiste et directrice artistique associée du groupe K440 de Combs-La-Ville a permis aux jeunes instrumentistes et musiciens plus chevronnés d'interpréter au violon, violoncelle, piano ou clarinette des extraits d'œuvre de Bach, Brahms, Menotti, Schumann, Telemann et Vincent d'Indy. Traditionnellement également la dégustation de vins chauds -blanc et rouge- préparés avec talent par Serge Cattelan, président d'honneur de l'ABSL.

15 janvier, vœux du Maire



Dès l'entrée, Bernard Fabre, maire de la commune, accueille chacun et chacune, habitants de la commune bien sûr mais aussi plusieurs élus des communes de « l'Agglo. »

Solennel pour évoquer les tragiques événements de 2017 au niveau national le maire rappelle aussi le deuil qui vient d'affecter le village : les élus ont perdu l'un des leurs, Bernard-Yves Fournier, infatigable collègue et inestimable ami.

Bernard Fabre présente ensuite les élus de la Communauté d'Agglomération qui ont répondu à son invitation : Françoise Lefebvre, maire de Rubelles, Pierre Yvroud, maire de La Rochette, Willy Delporte, maire de Saint-Germain-Laxis, Marc Savino, maire de Voisenon, Jean-Claude Lecinse, maire de Livry, Mireille Chapus, adjointe à Boissise-La-Bertrand, Louis Vogel, maire de Melun et président de la CAMVS, Cathy Bissonnier et Franck Vernin, conseillers départementaux.

Il fait ensuite le bilan des principales actions entreprises sur la commune en 2016 et invite les participant(e)s à revenir le 27 janvier prochain pour approfondir ces sujets lors de la réunion publique.

Louis Vogel, Président de la CAMVS - Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine rend ensuite hommage à la disponibilité et à l'implication de Bernard Fabre dans le travail communautaire.

Mais il est temps de passer à l'essentiel : le champagne et la galette qui délient les langues et réchauffent l'atmosphère puis, au moment du départ, la remise aux seniors d'un coffret de savoureux produits du terroir à découvrir ou redécouvrir.

20 janvier : au clocher le temps retrouvé!



Fin du feuilleton judiciaire après 10 ans de malentendus et de procédures :

Réduite au silence depuis 2010 suite à une plainte de 2006, la sonnerie civile s'était tue.

Elle vient d'être autorisée par la cour administrative d'appel de Paris à sonner chaque heure et demi-heure, de jour comme de nuit.

Dans un souci d'apaisement, un arrêté municipal a été pris autorisant les sonneries -heures et demi-heures - de 6 heures à 23 heures et la cloche, après mécanisation et électrification scande l'heure de nouveau !

LES BOISSETTAIS ONT DES IDÉES

Et si on échangeait des services, des compétences, des idées solidaires?

Par exemple :

- Qui pourrait donner quelques conseils en bureautique et navigation sur le web et Internet ?
- Qui serait partant(e) pour une marche/collecte de déchets le long des berges et des chemins et dans les bois alentour ?

Cette rubrique est la vôtre : François Hue, boissettais de longue date, propose de la faire vivre en recueillant vos demandes et propositions et en organisant les contacts entre vous.

Contactez-le par courriel huefrancois@orange.fr

Hommages

À ceux qui nous ont quitté et nos condoléances émues à leur famille
Monsieur Bernard-Yves FOURNIER le 2 décembre 2016
Madame Claude MOTTIN-RAFFIER le 31 janvier 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL ET L'ABSL EN DEUIL



Bernard-Yves Fournier, Conseiller Municipal Délégué et Vice-Président de l'ABSL - Association Boissettes Sports et Loisirs - nous a quitté le 2 décembre 2016 après un long et douloureux combat contre le cancer.

Pour la commune, au cours de ses deux mandats successifs, Bernard-Yves s'est dépensé sans compter pour organiser et souvent participer à l'entretien des locaux et des espaces verts, soucieux de préserver l'environnement et l'esthétique du village.

Au cours de son premier mandat, il a activement contribué à l'élaboration du site de Boissettes, aussi pertinent sur l'aspect technique que sur le contenu.

Bénévole de l'ABSL dès sa création, il a permis la réussite de toutes les fêtes et manifestations, veillant au moindre détail et résolvant nombre de problèmes grâce à ses compétences multiples et à son ingéniosité.

C'est un ami précieux et sensible dont nous ressentons tristement l'absence à chaque moment de la vie de la commune.

VIE DES ASSOCIATIONS

L'ABSL - Association Boissettes Sports et loisirs - rappelle les activités qu'elle propose :

En toute saison, pétanque le mardi après midi, jeux de société (cartes et scrabble) le mardi à 20 h 30, marche trois matinées par semaine, tennis à la belle saison.

N'hésitez pas à y participer: modalités d'inscription sur www.boissettes.fr

ÇA PEUT SERVIR

Savez-vous que pour procéder à l'**abattage d'un arbre sur votre terrain**, vous devez au préalable informer la mairie par lettre recommandée?

En pratique, la demande d'autorisation n'est véritablement nécessaire que si vous possédez sur votre propriété des **arbres remarquables ou centenaires**. Les risques que la mairie s'oppose à la coupe d'arbres banals, à demi-morts ou dangereux sont évidemment très faibles.

Celle-ci dispose d'un mois pour vous notifier son éventuel refus. Passé ce délai vous êtes libre de réaliser votre projet de coupe.

PARTENAIRES TERRITORIAUX

PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

Délocalisation des CNI

Depuis le 2 mars les demandes de CNI - Carte Nationale d'Identité - ne se font plus à la mairie de Boissettes: en effet, seules 39 communes de Seine-et-Marne dont Melun et Dammarie-Lès-Lys sont équipées d'un dispositif de recueil des données biométriques déjà utilisées pour les passeports.

Il faut donc prendre rendez-vous avec le service d'état civil de l'une de ces communes ou remplir une **pré-demande en ligne**.



respect de ce règlement. Y contrevenir peut être sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Collecte des encombrants

Prochaines dates 10 mars, 10 avril, 13 mai. Agenda 2017 complet sur www.boissettes.fr

Déchets non acceptés: déchets dangereux tels pots de peinture, batterie, solvants, pneus, gravats, produits liquides, cartons remplis d'objets, ordures ménagères.

SMITOM

Déplacement des conteneurs de collecte (verre, imprimés et textile)

À nouveau plus accessibles, les conteneurs sont retournés rue du Mont aux Lièvres, à la hauteur du chemin des Noireaux.

Collecte des déchets verts: reprise le vendredi 7 avril et jusqu'au 15 décembre.

Déchets verts acceptés: tonte de pelouses, feuilles, taille de haie et d'arbustes, produits d'élagage, déchets floraux.

Déchets verts interdits: terre, cailloux, fumier, pots de fleurs, sacs plastiques, fils de fer.

Pour mémoire, brûler des déchets verts dans son jardin est passible d'une sanction. **Le maire est chargé de veiller au**



AGENDA

Vendredi 24 mars à 20 heures

Conseil Municipal

Dimanche 23 avril de 8 heures à 18 heures

Premier tour des élections présidentielles

Dimanche 7 mai de 8 heures à 18 heures

Deuxième tour des élections présidentielles

Lundi 8 mai à 11 heures

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Dimanche 11 juin de 8 heures à 18 heures

Premier tour des élections législatives

Dimanche 18 juin de 8 heures à 18 heures

Deuxième tour des élections législatives

Consultez l'agenda actualisé et détaillé sur www.boissettes.fr

Horaires d'ouverture au public de la Mairie: Mercredi: 9h00 - 12h00 - Vendredi: 15h00 - 19h00 - Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent sur rendez-vous.

Directeur de la publication: Bernard FABRE - Comité de rédaction: Franceline ADT-GUILBERT, Fabienne CHAILLOT, Fabienne COLIN-FAURE

Parution 3 fois par an: mars, juillet et novembre - Tirage 200 ex - Distribution par nos soins